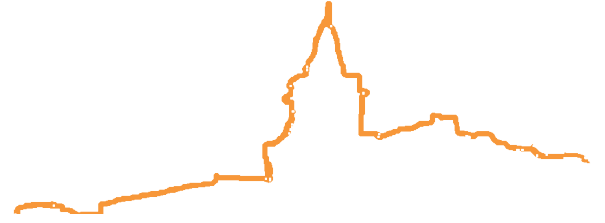


# *Lou Libretoun*

BULLETIN D'INFORMATION N°2-2026

## VENASQUE



# ÉDITO



Chères Venasquaises, chers Venasquais,

En ce début de mandat, il me tient à cœur de vous remercier pour la confiance que m'avez renouvelée ainsi qu'à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. Cette confiance nous honore et nous oblige à être à la hauteur des attentes des Venasquais.

Je remercie les nouveaux élus pour leur engagement à mes côtés. Nous sommes une équipe d'expérience et de renouveau, constituée de personnes dynamiques et motivées, pour la plupart engagées depuis plusieurs années dans la vie associative du village.

Dans un esprit d'échange et de dialogue, nous porterons de beaux projets et continuerons à œuvrer pour faire de Venasque un village dynamique et attractif, citoyen et éco-responsable, sûr et solidaire. Nous agissons au service de notre beau village dans le respect de la vie locale.

Dès les premiers jours de cette mandature, le nouveau Conseil municipal s'est mis au travail : élection du maire, installation des conseillers et adjoints dans leur fonction, création des différentes commissions, attribution des délégations, mise en place du CCAS et vote du budget. Je vous invite à découvrir toutes ces informations au fil des pages de notre bulletin municipal « relooké ».

Il y a quelques semaines, nous avons dû procéder à la mise en sécurité d'une partie de l'enceinte des Tours médiévales, en raison de chutes de pierres dues aux épisodes de gel et de fortes pluies de ce début d'année. L'édifice étant classé au titre des Monuments historiques, les travaux de consolidation ne pourront hélas s'effectuer dans le délai prévu car ils nécessitent la désignation d'un architecte du patrimoine pour le suivi des ouvrages, en concertation avec les Bâtiments de France. Aussi, nous allons sécuriser au plus tôt le passage de la rue des Tours et protéger une partie de l'enceinte afin de libérer l'accès aux habitations et dégager le parking zone bleue. La place sera accessible pour les manifestations estivales et sachez que nous mettons tout en œuvre pour redonner dans les meilleurs délais splendeur et solidité à nos majestueuses Tours médiévales.

Comme chaque année, les premières chaleurs annoncent le retour des terrasses et des festivités dans le village. C'est Mitch qui a ouvert la saison avec un concert rythmé et dansant, apprécié de tous. Quelques jours plus tard, nous avons déroulé le tapis rouge à la cerise des Monts de Venasque qui comme chaque année fut un succès. La période estivale est lancée et promet des soirées animées et diversifiées. N'hésitez pas à demander le programme. Cette vitalité s'appuie sur un tissu associatif et bénévole très dynamique et permet d'offrir de beaux moments de partage aux Venasquais et aux visiteurs.

Merci à tous les animateurs qui font aimer et vibrer notre village !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Votre Maire,  
Dominique Plancher

## SOMMAIRE

ÉDITO	02
PAROLE D'ÉLU	03
UNE NOUVELLE MANDATURE	04
PARLONS BUDGET	08
PROJETS ET TRAVAUX	10
VIE MUNICIPALE	14
LE GARDE VOUS PARLE	15
LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE	16
LES GENS D'ICI OU D'AILLEURS	18
ENVIRONNEMENT	20
ASSOCIATIONS	22
CONSEILS MUNICIPAUX	32
INFOS PRATIQUES	35

Monsieur Philippe PASDELOU

Commission Communication  
Commission Fêtes et Cérémonies  
Commission Café citoyen communal  
Comité consultatif citoyen- Vie de quartier  
Réfèrent Villes et villages fleuris  
Réfèrent Mission locale du Comtat Venaissin  
Réfèrent suppléant Parc Naturel du Mont Ventoux  
Réfèrent suppléant Fondation du Patrimoine

PAROLE



D'ÉLU

Je suis très heureux et particulièrement honoré de rejoindre le nouveau conseil municipal et de pouvoir m'investir encore davantage dans la vie de notre magnifique village de Venasque, auquel je suis profondément attaché. C'est pour moi bien plus qu'un engagement : c'est une responsabilité que j'aborde avec enthousiasme, et humilité.

Animé par une volonté sincère d'être utile, je souhaite contribuer concrètement au dynamisme de notre commune, renforcer son esprit de convivialité qui fait sa richesse au quotidien, et participer activement à la construction de son avenir. Préserver l'âme de Venasque tout en accompagnant son évolution constitue, à mes yeux, un équilibre essentiel que je m'engage à soutenir aux côtés de l'équipe municipale.

Déjà fortement impliqué dans l'organisation du festival de jazz Swing'in Venasque, qui est devenu au fil des années un rendez-vous culturel apprécié, je souhaite poursuivre et amplifier cet engagement au service de la vie locale.

Au sein du conseil municipal, je travaillerai notamment sur les enjeux de communication, afin de mieux valoriser les actions de la commune et de renforcer le lien avec les habitants. Je m'investirai également dans le projet de café citoyen, une initiative qui me tient particulièrement à cœur. Ce lieu aura vocation à accueillir les Venasquais, à favoriser les échanges et à recréer du lien social, notamment durant la période automne-hiver, souvent plus calme dans notre village. Il permettra aussi, et surtout, aux visiteurs encore nombreux hors saison et qui contribuent à faire vivre le village de prendre un café ou un chocolat chaud et de profiter de la quiétude du village.

C'est dans cet esprit d'engagement et de proximité que je souhaite m'inscrire pleinement aux côtés de Madame la Maire et de l'équipe municipale, afin de contribuer activement au développement harmonieux, à l'avenir et au rayonnement de Venasque.

# UNE NOUVELLE MANDATURE

## Le Conseil municipal



**Maire**  
**Dominique Plancher**  
Traductrice-interprète  
63 ans



**1er Adjoint**  
**Thierry de Cabissole**  
Retraité cadre de banque  
69 ans



**2e Adjointe**  
**Sylvie BRES**  
Retraîtée chef d'entreprise  
71 ans



**3e Adjoint**  
**Bruno RUEL**  
Technicien  
56 ans



**4e Adjointe**  
**Cécile LEROY**  
Formatrice en langue Française  
61 ans



**Conseiller municipal**  
**Bruno CARON de FROMENTEL**  
Retraité ouvrier agricole  
68 ans



**Conseillère municipale**  
**Catherine PLANCHOT**  
Retraîtée  
75 ans



**Conseiller municipal**  
**Philippe PASDELOU**  
Docteur en pharmacie  
70 ans



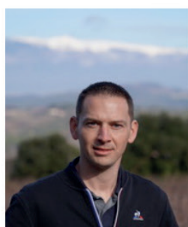
**Conseillère municipale**  
**Catherine RICARD**  
Directrice de maison de retraite  
62 ans



**Conseiller municipal**  
**Charles PRÉVOST**  
Musicien retraité  
68 ans



**Conseillère municipale**  
**Cécile BRUYÈRE**  
Retraîtée  
69 ans



**Conseiller municipal**  
**Guillaume DUMONT**  
Inspecteur commercial  
38 ans



**Conseillère municipale**  
**Élodie BARBASTE**  
Pharmacienne d'officine  
40 ans



**Conseiller municipal**  
**François MONTELEONE**  
Directeur de travaux  
58 ans



**Conseillère municipale**  
**Jeanne-Marie PASCAL**  
Coach en développement  
personnel  
61 ans

### Élus supplémentaires

**Paul SANCHEZ** – Retraité secteur social et entreprise – 65 ans

**Martine JEAN** – Retraîtée agricultrice – 69 ans

# Délégations des adjoints

## Thierry de CABISOLE 1er adjoint

**Voirie** : suivi des travaux et d'entretien de la voirie communale

**Patrimoine** : gestion du patrimoine et suivi des travaux

**Tourisme** : gestion des labels, attractivité touristique du village

**Urbanisme** : signature des autorisations d'urbanisme demandées par la mairie

## Sylvie BRES 2ème adjointe

**Finances et investissements** : budget, subventions

**Développement économique** : accompagnement des nouveaux commerçants, artisans et entreprises sur la commune

**Aménagement des réseaux numérique, mobile et fibré**

**Suivi des projets et des chantiers communaux**

## Bruno RUEL 3ème adjoint

**Agriculture** : accompagnement des agriculteurs de la commune porteurs de projet, suivi des dossiers de sinistre

**Développement durable et environnement** : référent auprès de l'ONF pour la gestion de la forêt communale

**Gestion des déchets** : référent auprès du service Déchets de la CoVe (compétence intercommunale)

## Cécile LEROY 4ème adjointe

**Affaires scolaires** : gestion des services périscolaires

(cantine, garderie), déléguée au conseil d'école, référente du conseil municipal des jeunes

**Culture et lecture publique** : référente des manifestations culturelles et événementielles organisées par la commune, gestion de la bibliothèque municipale-Responsable APC

**Communication** : gestion des supports de communication de la commune

**Associations** : référente auprès des associations de la commune, étude des demandes de subvention

# Commissions communales

**Toutes les commissions communales sont présidées par la Maire**

## Commission Communication

Vice-présidente : Cécile LEROY

Membres : Thierry de CABISOLE – Philippe PASDELOU – Catherine PLANCHOT

## Commission Fêtes et Cérémonies – Weekend piéton – Marchés

Vice-présidente : Catherine PLANCHOT

Membres : Sylvie BRES – Thierry de CABISOLE – Cécile LEROY – Philippe PASDELOU

## Commission École – Conseil municipal des jeunes

Vice-présidente : Cécile LEROY

Membres : Elodie BARBASTE – Sylvie BRES – Cécile BRUYÈRE – Catherine RICARD

## Commission Café communal citoyen

Vice-présidente : Sylvie BRES

Membres : Elodie BARBASTE – Guillaume DUMONT – Philippe PASDELOU – Catherine PLANCHOT

## Commission Culture, Patrimoine, Tourisme

Vice-président : Charles PRÉVOST

Membres : Thierry de CABISOLE – Cécile LEROY – Jeanne-Marie PASCAL

## Commission Environnement, Agriculture

Vice-Président : Bruno RUEL

Membres : Bruno CARON de FROMENTEL – Guillaume DUMONT – Jeanne-Marie PASCAL

## Commission Voirie

Vice-président : Thierry de CABISOLE

Membres : Bruno CARON de FROMENTEL – Guillaume DUMONT – Charles PRÉVOST – Bruno RUEL

## Commission Marché à procédure adaptée (MAPA)

Titulaires : Sylvie BRES – Thierry de CABISOLE – François MONTELEONE

Suppléants : Bruno CARON de FROMENTEL – Charles PRÉVOST – Bruno RUEL

## Comité consultatif citoyen – Vie de quartier

Membres élus : Sylvie BRES – Cécile LEROY – Philippe PASDELOU – Catherine PLANCHOT



## L' élu référent de votre quartier

### Village

Catherine PLANCHOT : [catherine.planchot@free.fr](mailto:catherine.planchot@free.fr)

### Chemin des Aires – Espuy – Impasse des Cerisiers

Sylvie BRES : [s.bres@orange.fr](mailto:s.bres@orange.fr)

Cécile LEROY : [cecile.leroy.formation114@gmail.com](mailto:cecile.leroy.formation114@gmail.com)

### Route de l'Appié – La Tuillière – Escombeau – Chemin de la Peirière – Chemin de Payan

Guillaume DUMONT : [88.guillaume@gmail.com](mailto:88.guillaume@gmail.com)

### Hautes Garrigues – Guinguette – Le Parc – Colombier – Maléfiance – Cortasses – Chinardon – Tournefort – Corneirette

Thierry de CABISSOLE : [thierry.decabissole@gmail.com](mailto:thierry.decabissole@gmail.com)

### Chemin de Caille Manet – Vallée verte – Catoulas – Route de Saint-Didier – Chemin de l'Amoulette

Bruno RUEL : [bruno84210@gmail.com](mailto:bruno84210@gmail.com)

Philippe PASDELOU : [pasdelouph@yahoo.fr](mailto:pasdelouph@yahoo.fr)

### Ascle – Fonsargoule – Jovenal – La Gonnette – Sissau – La Nauque – La Lauze – Caroufra – Vachère – Route du Beucet – Grand Conil – Chemin de Peyre

Jeanne-Marie PASCAL : [jeannemariepascal84@gmail.com](mailto:jeannemariepascal84@gmail.com)

Dominique PLANCHER : [jovenal@orange.fr](mailto:jovenal@orange.fr)

### Basses Garrigues – ZAE – Bellecroix

Elodie BARBASTE : [barbaste.elodie@orange.fr](mailto:barbaste.elodie@orange.fr)

Charles PRÉVOST : [charlesprevost0156@orange.fr](mailto:charlesprevost0156@orange.fr)

François MONTELEONE : [francois@maconnerie-checonni.com](mailto:francois@maconnerie-checonni.com)

### Institut Notre-Dame de Vie – La Roberte – Haut Quinsan – Bas Quinsan

Catherine RICARD : [ricardcatherine27@gmail.com](mailto:ricardcatherine27@gmail.com)

Cécile BRUYÈRE : [cecile.bruyere7@gmail.com](mailto:cecile.bruyere7@gmail.com)

Bruno CARON de FROMENTEL : [brunodefromentel@laposte.net](mailto:brunodefromentel@laposte.net)

## L' élu référent de votre association

**Pour organiser un événement et pour faciliter le contact avec la mairie,  
merci de prendre contact avec l' élu référent de votre association.**

### Foyer Laïque

Cécile LEROY : [cecile.leroy.formation114@gmail.com](mailto:cecile.leroy.formation114@gmail.com)

### Amis de Venasque

Catherine PLANCHOT : [catherine.planchot@free.fr](mailto:catherine.planchot@free.fr)

### Comité des Fêtes

Sylvie BRES : [s.bres@orange.fr](mailto:s.bres@orange.fr)

### La MAM

Philippe PASDELOU : [pasdelouph@yahoo.fr](mailto:pasdelouph@yahoo.fr)

### Club de Tennis

Elodie BARBASTE : [barbaste.elodie@orange.fr](mailto:barbaste.elodie@orange.fr)

### Confrérie de la cerise

Bruno RUEL : [bruno84210@gmail.com](mailto:bruno84210@gmail.com)

### Sauvegarde de L'Église

Thierry de CABISSOLE : [thierry.decabissole@gmail.com](mailto:thierry.decabissole@gmail.com)

### La Nesque Propre

Thierry de CABISSOLE : [thierry.decabissole@gmail.com](mailto:thierry.decabissole@gmail.com)



## Les enjeux du CCAS

Depuis de nombreuses années, la municipalité de Venasque a fait le choix de se doter d'un CCAS qui a pour principale mission de soutenir et d'aider les habitants les plus fragiles de la commune, les personnes âgées et les personnes en difficulté ou en grande précarité.

Concrètement, le CCAS assure l'action sociale au sein de la commune :

- il oriente et accompagne les habitants dans leurs démarches d'aide sociale : constitution de dossiers d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), demande d'aide sociale à l'hébergement (ASH), ...

- il alloue des aides financières exceptionnelles : bons alimentaires, paiement de factures de première nécessité (électricité, eau, assurance habitation) ou prise en charge des frais de cantine ou de garderie périscolaire. Les aides sont attribuées après étude du dossier comportant tous les documents justifiant les ressources du demandeur.

Le CCAS a également mis en place un registre qui recense des personnes vulnérables de la commune. Ce dispositif permet de contacter et d'accompagner les personnes âgées et isolées en période de canicule ou de grand froid. Si vous avez plus de 65 ans, n'hésitez pas à vous inscrire, ou à inscrire un de vos proches, auprès de la mairie.

Enfin, les membres du CCAS organisent chaque année le repas de Noël du bel-âge, offert à tous les Venasquais de plus de 70 ans. Aux personnes qui ne participent pas au repas, le CCAS offre un colis festif de Noël.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, présidé de plein droit par Madame la Maire. Le conseil est composé, en nombre égal, de 4 membres élus au sein du Conseil municipal, et 4 membres issus de la société civile, nommés par la Maire.

Le CCAS a des ressources propres et un budget autonome, principalement subventionné par le budget principal de la commune.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04.90.66.02.93 et à demander Madame Karine Bézert

### Membres du Conseil d'administration du CCAS

#### Présidente

*Dominique PLANCHER*

#### Vice-présidente

*Catherine PLANCHOT*

#### Membres du Conseil municipal

*Sylvie BRES*

*Cécile BRUYÈRE*

*Catherine PLANCHOT*

*Catherine RICARD*

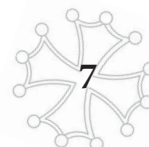
#### Membres externes au Conseil municipal

*Sophie CHABRAN*

*Agnès HOSTEIN*

*Muriel PHAM-TRONG*

*Evelyne WÜNSCHE*



# PARLONS BUDGET

Le budget municipal est un document qui prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour assurer son fonctionnement et développer des projets au service des habitants. Il se compose d'une **section de fonctionnement** (dépenses et recettes de la gestion courante de la mairie) et d'une **section d'investissement** (dépenses et recettes nécessaires à la réalisation des projets et travaux).

## COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Nouveau document budgétaire qui rassemble en un seul support, le compte administratif de la commune et le compte de gestion du comptable public.

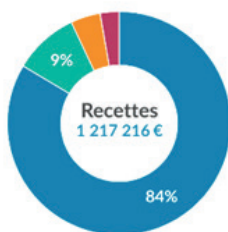
### Les résultats du CFU 2025

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct	1 217 216 €	1 196 233 €
	Invest	942 487 €	806 631 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct	531 622 €	0 €
	Invest	0 €	199 745 €
Total exercice (réalisations + reports)		2 691 327 €	2 202 609 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		<b>488 718 €</b>	
RàR reportés en 2026	Invest	90 500 €	221 257 €
Totaux cumulés		2 781 827 €	2 423 867 €
<b>Résultat financier définitif</b>		<b>357 960 €</b>	

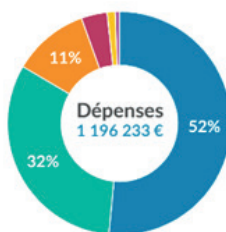
Le résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement s'élève à **552.605,70 €**.  
Le résultat de clôture 2025 de la section d'investissement, intégrant les restes à réaliser, s'élève à **-194.646,13 €**.  
Le résultat de clôture cumulé s'élève à **357.959,57 €**.

### Compte Financier Unique 2025

#### Fonctionnement

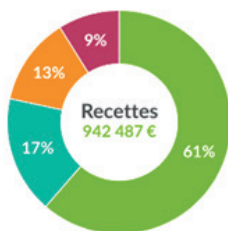


- Impôts et taxes : 1 017 375 €
- Dotations et participations : 114 126 €
- Produits des services : 52 413 €
- Autres recettes réelles : 33 302 €



- Charges de personnel : 616 212 €
- Charges générales : 382 335 €
- Charges gestion courante : 131 864 €
- Autres dépenses réelles : 44 758 €
- Intérêts d'emprunts : 13 965 €
- Dépenses d'ordre : 7 099 €

#### Investissement



- Dotations et subventions : 578 796 €
- Emprunt : 160 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 119 939 €
- Recettes d'ordre : 83 751 €



- Dépenses d'équipement : 661 689 €
- Dépenses d'ordre : 76 652 €
- Remboursement du capital : 68 289 €

## BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget prévisionnel 2026 a été voté à l'équilibre réel recettes/dépenses.

Comme les années précédentes, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

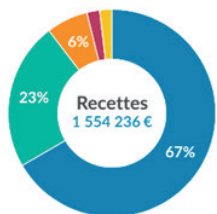
#### Fonctionnement

1 554 236 €

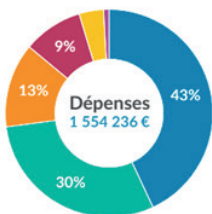
#### Investissement

771 146 €

#### Fonctionnement



- Impôts et taxes : 1 035 052 €
- Excédent antérieur : 357 959 €
- Dotations et participations : 100 675 €
- Produits des services : 30 950 €
- Autres recettes : 29 600 €



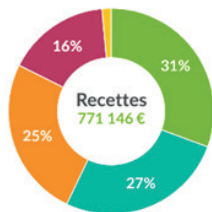
- Charges de personnel : 668 975 €
- Charges générales : 463 800 €
- Virement à section d'invest : 204 392 €
- Charges gestion courante : 144 645 €
- Autres dépenses : 59 424 €
- Intérêts d'emprunts : 13 000 €



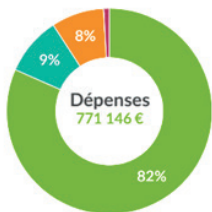
#### Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bâti	31.38%	784 186 €
Taxe Foncière Non-Bâti	80.30%	46 092 €
Taxe Hab Rés Secondaire	12.75%	184 493 €

#### Investissement



- Dotations et subventions : 236 100 €
- Virement de section de fonct : 204 392 €
- Excédents de fonct capitalisés : 194 646 €
- Emprunt : 124 907 €
- Autres recettes : 11 101 €



- Dépenses d'équipement : 629 457 €
- Remboursement du capital : 70 800 €
- Déficit d'invest reporté : 63 888 €
- Autres dépenses : 7 001 €

### SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

33.510 €

# PROJETS ET TRAVAUX



## Travaux de consolidation des Tours médiévales

Comme vous avez dû le remarquer depuis quelques semaines, la mairie a condamné une des portes d'entrée des remparts médiévaux, sécurisé la Rue des Tours en interdisant son accès et protégé les passants du risque de chutes de pierres en les éloignant des murs côté sud par des barrières.

Petit rappel historique : cette enceinte a connu trois grandes époques. La première, que l'on peut dater du II<sup>e</sup> siècle avant JC, a été découverte en 2012 lors des fouilles réalisées à l'emplacement de la maison des Tours devenue Placette des Tours. C'est un imposant mur de pierres sèches protohistorique qui se trouve dans le sous-sol de cette Placette. La deuxième, datant des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles (époque du Bas-Empire Romain) fut mise au jour en 1995. Ces ruines d'un édifice monumental sont composées de fragments de piliers, corniches et autres éléments d'architecture antique finement sculptés. La datation exacte a pu se faire grâce aux amphores découvertes parmi ces fragments. La troisième époque, plus médiévale, nous permet de retrouver cette enceinte dans la documentation du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. C'est celle que nous connaissons de nos jours.

Il est à noter également que de nombreuses pierres ont servi au XIX<sup>e</sup> siècle à construire notre école. Heureusement, Prosper Mérimée, passant par Venasque, fit arrêter ce « carnage » d'où l'aspect en forme de dent creuse de nos tours.

Depuis de nombreuses années, la commune de Venasque entretient ces remparts en faisant intervenir des entreprises spécialisées dans les monuments historiques. Il s'agit de dévégétalisation. Depuis le début de cette année, des conditions climatiques particulières, associant des écarts de températures importants et des épisodes pluvieux continus, ont dégradé certaines parties de ce monument. Des chutes de pierres ont été constatées à plusieurs niveaux et plus particulièrement dans la Rue des Tours façade nord. Aussi, est-il maintenant indispensable de procéder à la vérification des moellons instables, de fixer ces derniers en les rejointoyant au mortier de chaux, de dévégétaliser les façades impactées et de sécuriser les arases en tête des murs. Des devis sont en cours d'élaboration.

Il est certes regrettable d'avoir un visuel encore quelques temps gâché par des barrières, mais la sécurité est à ce prix.

## Sécurité incendie : un engagement constant pour la commune



La commune dispose de **61 bornes à incendie**, réparties sur l'ensemble du territoire, aussi bien sur le domaine public que sur certaines propriétés privées.

Afin de garantir une gestion efficace et homogène, la grande majorité des propriétaires concernés ont accepté de rétrocéder à la commune les emplacements de ces équipements. Cette démarche permet d'assurer **un entretien régulier et une disponibilité permanente**, indispensables à la sécurité de tous.

La maintenance des bornes est confiée à une entreprise spécialisée, tandis que le Service Départemental d'Incendie et de Secours intervient également pour des contrôles réguliers. Ces opérations permettent de vérifier le bon fonctionnement des installations (pression, débit, accessibilité...).

En 2025, le coût de cet entretien s'est élevé à **plus de 20 000 €**, un investissement important mais nécessaire. La sécurité incendie est en effet **une obligation réglementaire** et une priorité pour la commune.

Ces équipements, souvent discrets dans notre quotidien, jouent pourtant un rôle essentiel : ils permettent aux secours d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'incendie.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour garantir la sécurité des habitants, tout en veillant à une gestion rigoureuse des finances.

Mais la sécurité incendie ne repose pas uniquement sur ces équipements. Une borne à incendie efficace ne suffit pas si l'accès est entravé ou si la végétation favorise la propagation du feu.

Dans notre région, particulièrement exposée au risque de feu, chacun a aussi un rôle à jouer à travers **l'obligation légale de débroussaillage (OLD)**.

C'est pourquoi la commune appelle chaque administré à la vigilance et au respect de ces obligations. La prévention est l'affaire de tous.

La sécurité incendie est une priorité collective, qui repose à la fois sur des équipements performants et sur l'implication de chacun.

# Intervention du lycée professionnel agricole la Ricarde sur la Nesque et le Rieu



Comme nous l'avons évoqué dans un précédent Libretoun, la commune a conventionné avec le Lycée Professionnel Agricole La Ricarde de L'Isle sur la Sorgue pour l'entretien de la Nesque et du Rieu.

En mars, les élèves de CAP Agricole première année sont intervenus dans le cadre d'un projet intitulé « Aménagement et entretien de la ripisylve ». Il a fallu dégager nos deux cours d'eau d'embâcles qui se sont formés lors des derniers épisodes pluvieux, particulièrement importants en ce début d'année.

Sous la responsabilité de leur professeur Monsieur Eric Vautrin, les élèves ont tronçonné, élagué, débroussaillé, libérant ainsi les cours d'eau d'arbres déracinés formant barrages qui mettaient en danger deux passages à gué (Saint Maurice et Saint Geniès). Leur travail a été sécurisé grâce aux barrières DFCI installées courant 2025 par la Mairie, celles-ci ont d'ailleurs servi de support aux banderoles mentionnant les interventions en cours.



A l'issue de leur semaine sur la Nesque, nous avons convié les élèves au nouveau parking de Saint Maurice (qu'une autre équipe d'élèves avait créé l'an dernier) où Madame la Maire leur a dit quelques mots de remerciement et leur a offert un petit-déjeuner de viennoiseries et de jus de fruits.

Fin mars, ces mêmes élèves ont validé un module d'initiation professionnelle (MIP) permettant de les évaluer sur des enjeux professionnels locaux. C'est sur le cours du Rieu – au pied de la Chapelle Saint Siffrein, propriété de la Commune - que cet examen s'est déroulé, ce petit ruisseau n'ayant pas été dégagé depuis plus de 20 ans. Chaque élève s'est vu attribuer une longueur de 20 mètres à entretenir, délimitée par un marquage au sol. Le travail consistait, tout en respectant les rives, à débroussailler, tronçonner les arbres morts, les débiter en les empilant en pyramide, comme de vrais bûcherons. Il y a déjà beaucoup de conscience professionnelle chez ces jeunes garçons.

Nous avons maintenant 200 mètres d'un charmant ruisseau qui coule abondamment. N'hésitez pas à aller vous y promener !

Le prochain projet pédagogique du Lycée La Ricarde s'intitule « Promenons-nous dans les bois » ; il correspond en tous points à celui envisagé par la Commune dans le cadre d'un circuit pédestre patrimonial qui ira du Prieuré Saint Pierre à la Chapelle Saint Siffrein, puis remontera au village par le petit sentier débouchant chemin du Sengle au-niveau du Calvaire. Nous sommes actuellement en discussion avec le Lycée pour sa création. Notre intervention sur la Nesque ne s'est pas limitée au travail des lycéens. Il nous a fallu dégager trois passages à gué :

-Gué de la Roberte : recouvert par un monceau de galets (son enlèvement par une entreprise de Venasque a représenté 5 camions de la commune) ; c'est une « rivière » de graviers que l'on aperçoit en amont. On peut craindre d'autres interventions futures ...

-Gué de Saint Maurice : il a fallu le libérer de son barrage de bois avec une pelleteuse.

-Gué de Saint Geniès : intervention de l'entreprise Maurin dans un premier temps pour déboucher les buses, puis de nos services techniques avec toute leur efficacité.



### Le coin des mots...

**Ripisylve** : du latin ripa signifiant rive et sylva la forêt. La ripisylve désigne l'ensemble de la végétation des berges d'un cours d'eau, lieu de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

**Embâcle** : de l'ancien verbe embâcler signifiant embarrasser. Un embâcle est une obstruction complète du lit d'un cours d'eau notamment par amoncellement anormal de débris divers (bois, sédiments...) ou de glace.

**Barrières DFCI** : les barrières pivotantes forestières, souvent désignées sous le type DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), sont essentielles pour la sécurité et la gestion des accès en milieu forestier et naturel.



## Se souvenir pour ne pas oublier

Comme chaque année, le 8 mai à 11 heures, nous nous sommes rassemblés au monument aux morts pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale et la Victoire des peuples libres contre la barbarie nazie génocidaire. Nous avons honoré la mémoire de toutes celles et ceux qui ont résisté à l'occupation et ont combattu pour notre liberté. Le 8 mai 1945 fut un jour de soulagement et d'espérance. Mais la victoire eut un prix immense, des millions de femmes, d'hommes et d'enfants ont perdu la vie, beaucoup ont sacrifié leur jeunesse et leur avenir pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans un pays libre et en paix.

Ce 8 mai, nous avons rendu un hommage aux femmes qui ont participé à la victoire de la liberté. Elles furent les combattantes de l'ombre. Femmes résistantes, agentes de liaison, infirmières, ouvrières, agricultrices, mères de famille tenant debout malgré les privations, les bombardements et l'absence des hommes partis au combat. Pendant les années les plus sombres de la guerre, elles ont porté le courage là où régnaient la peur et le silence. Elles ont caché des enfants, transmis des messages, soigné les blessés, ravitaillé les familles, souvent au péril de leur propre vie. Beaucoup ont été arrêtées, torturées, déportées et ne sont jamais revenues. A travers elles, nous avons salué toutes les femmes anonymes qui ont maintenu la vie quotidienne et participé à la reconstruction de la France après la guerre.

Leur engagement nous rappelle que le courage n'a pas de visage unique : il peut être celui d'un soldat combattant sur le champ de bataille ou encore celui d'une femme qui refuse la peur, protège les siens et défend la dignité humaine.

Ce jour de mémoire, n'est pas seulement une page d'histoire. C'est un héritage moral de courage et de solidarité. Dans un monde où les tensions et les conflits demeurent hélas nombreux, cette mémoire nous rappelle combien la paix est fragile et combien il est essentiel de défendre les valeurs de notre République : liberté, égalité, fraternité. Le sacrifice de toutes ces femmes et ces hommes, nous oblige. Il nous appartient de transmettre la mémoire à nos jeunes générations qui ont la chance de grandir dans un pays libre, de pouvoir étudier, s'exprimer et choisir leur avenir.

Se souvenir, c'est aussi apprendre. Apprendre qu'il faut refuser la haine, respecter les différences, tendre la main à ceux qui en ont besoin et protéger la paix chaque jour. Dans un monde où circulent de plus en plus souvent de fausses informations et des discours de haine et de violence, leur esprit critique et leur engagement sont plus que jamais essentiels. En gardant la mémoire de ceux qui ont vécu cette guerre, ils contribueront à construire un monde plus juste et plus humain.

N'oublions jamais celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.



# LE GARDE VOUS PARLE



## Création d'une zone bleue sur le parking des Tilleuls



Avec l'arrivée des beaux jours et de la saison estivale, la commune met en place une nouvelle organisation du stationnement afin de faciliter le quotidien des riverains et de favoriser l'accès aux commerces et services de proximité.

Dès l'installation des panneaux réglementaires, le parking des Tilleuls passera en zone bleue, selon le même fonctionnement que le parking des Tours (stationnement limité à 2h00, de 9h00 à 19h00 et stationnement libre de 19h00 à 9h00). Cette mesure vise à favoriser la rotation des véhicules et à améliorer le partage des places disponibles, notamment durant la période estivale où la fréquentation du village augmente.

Le stationnement restera gratuit, mais sa durée sera limitée aux horaires indiqués sur la signalisation en place. Les automobilistes devront apposer de manière visible derrière leur pare-brise soit un macaron « résident » pour les riverains, soit un disque bleu de stationnement.

Les macarons « résident », destinés aux habitants du centre du village, sont délivrés en mairie sur présentation des documents suivants :

- le certificat d'immatriculation du véhicule
- un justificatif de domicile de moins de trois mois

Nous rappelons que l'absence de dispositif de contrôle constitue une infraction passible d'une contravention de 35 €.

Par cette initiative, la municipalité souhaite améliorer l'accessibilité du secteur, soutenir l'activité locale et préserver la qualité de vie des habitants.



Il est rappelé aux visiteurs et aux sportifs qu'un parking au stade situé à 800 mètres du centre village, est à disposition pour garer votre véhicule sur la journée.

# LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

## Focus sur notre cantine scolaire

Depuis 2017, nous travaillons en étroite collaboration avec notre partenaire Terres de cuisine situé à Avignon.

Exigence et qualité sont nos priorités dans un engagement commun pour offrir à nos enfants des repas équilibrés et surtout le plaisir de manger.

Chaque année, nous progressons dans une démarche qualitative en respectant les directives nationales, environnementales mais surtout les besoins de nos élèves.

Rappelez-vous :

### . 2021

- réajustage du grammage proposé en fonction de l'âge (« Appétit d'oiseau ou faim de loup ? »)

- les sauces faites maison sont moins épicées

- sensibilisation et méthode anti-gaspi pour tous les acteurs (enfants et adultes)

**2022** : Loi EGalim avec obligation d'introduire dans toutes les cantines scolaires 50 % de matières premières issues d'une production durable et de qualité dont 20 % de produits biologiques (concernant Terres de cuisine : 30 % de produits bio et 20 % de produits labellisés)

### et en 2026

Dans la continuité du SNANC (Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat), nous poursuivons notre démarche en respectant les recommandations nationales.

Les principales orientations portent sur :

. **la réduction de la consommation de viande**, en particulier des viandes rouges (bœuf, veau, porc, agneau)

. **la limitation de la charcuterie**

. **l'augmentation des légumes secs** (lentilles, pois chiches, haricots...)

. **le développement des féculents complets**

. **l'équilibre entre poissons gras et poissons maigres**

. **une maîtrise des apports en sel, sucre et matières grasses**

Ce que cela va changer concrètement dans les menus dès septembre 2026 :

. moins de viande rouge, avec une révision progressive des fréquences

. valorisation de la volaille comme alternative aux autres viandes

. davantage de plats à base de légumineuses, intégrées dans les recettes adaptées aux enfants

. augmentation de la fréquence des poissons gras sur les cycles de menus

« Des aliments sûrs pour une meilleure santé » reste notre priorité, ces ajustements garantissent une meilleure alimentation pour nos enfants et surtout maintiennent le plaisir de manger.

Nous félicitons Madame Muriel PHAM-TRONG qui a été nommée le 9 avril dernier en qualité de Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) auprès de l'école de Venasque. La DDEN veille aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Elle est la médiatrice, en liaison avec l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), les élus locaux et les parents d'élèves.

## Une pensée pour Anne-Claire Bodin-Lamy

Anne-Claire nous a quittés comme un éclair, beaucoup trop tôt.

Elle était Venasquaise de cœur et aimait profondément la vie. La vie et la nature. La vie et la musique. Elle s'épanouissait aux chants des oiseaux, s'inspirait du murmure du vent ou encore du calme du hameau où elle vécut tant d'années. Pour elle, la nature et la musique parlaient le même langage, une harmonie qui chaque jour lui rappelait la beauté du monde et l'importance de la préserver.

Pendant plus de 30 ans, elle a transmis sa passion aux jeunes générations. Intervenant musique auprès de la CoVe, elle fit chanter tant d'élèves de notre territoire et orchestra de nombreuses fêtes d'école. En particulier, à l'école de notre village, qu'elle chérissait beaucoup. Au fil des échanges, les sons devenaient une découverte pour les enfants : ils chantaient, écoutaient et jouaient ensemble les musiques du monde.

Tous s'en souviennent. Merci Anne-Claire pour ce beau partage.

Nous avons une pensée émue pour sa fille Coline et adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.



## Une école qui fait vivre notre culture

L'École de Venasque s'est une nouvelle fois illustrée en décrochant le 1er prix de la dictée en provençal, un concours organisé par l'Institut des Études Occitanes des Bouches du Rhône sur le thème passionnant de la cigale et de son cycle de vie.

Comme l'an dernier, les 52 élèves de l'établissement ont relevé le défi avec enthousiasme et énergie. Ainsi, les maternelles et les CP-CE1-CE2 sont montés sur la plus haute marche du podium de leur catégorie grâce à un apprentissage ludique du vocabulaire autour d'un jeu de plateau captivant. Les grands du cycle 3 ont eux aussi décroché la première place, après la passation d'une dictée préparée de plus de 200 mots. Un grand bravo à eux pour leur sérieux et leur maîtrise grandissante de la « Lengo Nostro ».

Depuis trois ans, l'école bénéficie du précieux statut de "centre de langue renforcé en provençal". L'équipe enseignante formée en langue provençale, propose à tous les élèves de l'école un apprentissage unique, cohérent et en lien avec les programmes.

Mais la langue et la culture régionales ne s'apprennent pas uniquement dans la classe : elles se vivent au quotidien au travers de la participation à des concours, à des « baléti » (bals traditionnels) interclasses ou encore à des randonnées pédagogiques aux alentours du village. Pour exemple, cette année, les élèves ont pu découvrir le patrimoine de l'eau dans le village et réaliser la fameuse « bugado » (la grande lessive) dans le lavoir de Bonnefont.

Récemment labellisée 100 % EAC (Éducation Artistique et Culturelle) et ce pour les trois prochaines années, l'école a à cœur de favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité de ses élèves en leur permettant de découvrir les arts et la musique en créant des partenariats solides avec les associations (Foyer laïque) ou les collectivités locales (Cove).

À travers ces initiatives, l'École de Venasque fait bien plus qu'enseigner : elle fait vibrer le patrimoine, crée des souvenirs inoubliables pour les élèves et offre un parcours riche à ces derniers. Toutes ces propositions ont d'ailleurs récemment été mises à l'honneur dans un article paru dans le Vaucluse Matin du 27 mars dernier.



Aude CASU  
Directrice de l'école



# LES GENS D'ICI OU D'AILLEURS

## Béatrice Baulard

est originaire de Dole dans le Jura, installée à Venasque depuis plus de deux ans.

Après des études de documentaliste à Dijon, elle travaille comme graphiste pour Télérama à Paris.

Quelques années plus tard, nous la retrouvons à Saint Quentin La Poterie où elle tient une boutique de bijoux fantaisie pendant une dizaine d'années.

Puis elle se découvre un intérêt pour le textile : comment faire du volume avec du fil ? Le touffetage est la technique qui s'y prête.

Première étape, un stage de formation à la Turbine Créative dans le Dorlay, ensuite achat du matériel et enfin création de sa première pièce qu'elle n'hésite pas à faire en grande dimension.

Le touffetage (également appelé tuftage ou tufting en anglais) a des origines anciennes dans diverses civilisations telles que l'Égypte, la Perse, la Grèce et Rome. C'est une technique de création qui consiste à insérer des fils sur une toile, sorte de canevas souple, tendue sur un cadre. Le travail se fait sur l'envers à l'aide d'un outil spécialisé, le pistolet. Des bobines de fils alimentent une aiguille qui pique les touffes à travers la toile.

Les textures obtenues peuvent être tondues ou taillées afin de moduler la hauteur ce qui donne du relief, un aspect moelleux, plus dense et qui permet de créer des motifs avec une grande variété de couleurs et de compositions pour fabriquer des tapis, des œuvres murales, des coussins et autres objets décoratifs.

Béatrice suit son inspiration mais travaille également sur commande.

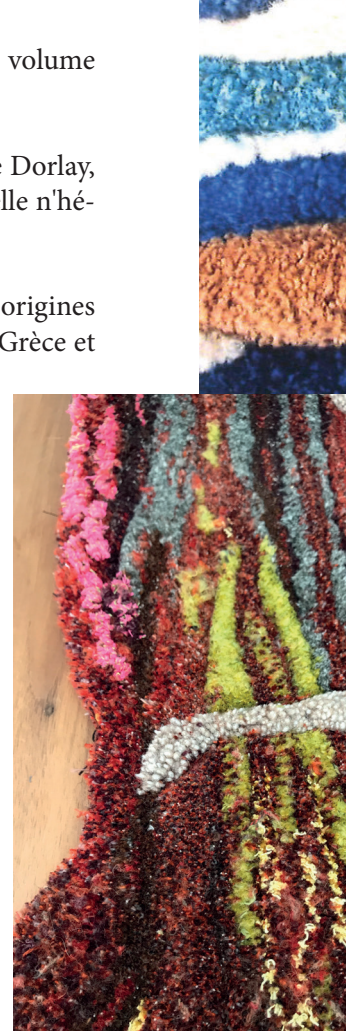
Elle propose aussi des stages d'initiation et de découverte aux particuliers dans son atelier situé route de Carpentras et donne des cours aux professionnels à la Turbine Créative.

Elle a fait plusieurs expositions et notamment ce printemps à la salle voûtée à Venasque du 28 mai au 11 juin.

Site internet : [www.beatricebaulard.fr](http://www.beatricebaulard.fr)

Adresse : 1962 route de Carpentras

Tel : 06 45 89 63 33



## Sourires de Venasque

Depuis le 7 avril, nous avons la chance d'avoir sur Venasque un cabinet dentaire situé 23 allée des Entrepreneurs.

En effet, le docteur Séverine Deluzarche, chirurgien-dentiste, son assistant Charlelie et sa responsable administrative Virginie nous accueillent dans un lieu très chaleureux.

Originaire d'Auvergne, elle a pratiqué durant 20 ans à Ambert avant de s'installer dans notre région. Après un bref passage à Cavaillon, elle a saisi l'opportunité de ce local disponible dans ce lieu atypique pour son activité : la ZAE de Venasque, lieu facile d'accès et calme assuré.

Bienvenue à cette équipe venue combler un besoin vital pour redonner le sourire aux habitants de Venasque et des alentours.

Adresse 23 allée des Entrepreneurs

Tel 04 32 85 84 99



## Du nouveau au Petit Chose

Mélanie et Jérémie ont remplacé Ophélie et Lou et vous accueillent tous les jours, sauf le mercredi, dans la joie et la bonne humeur.

Venez partager un verre ou un repas en salle ou en terrasse où le soleil couchant offre un spectacle dont on ne se lasse pas.

Site Insta : [lepetitchoseofficiel](#)

Adresse : place de la Fontaine

Tel : 06 13 91 69 02



# ENVIRONNEMENT

## L'Atlas de la Biodiversité Communale est terminé !

Le Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux a lancé fin 2023 sa deuxième opération d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Venasque y a participé avec 7 autres communes proches, couvrant un territoire de plus de 180 km<sup>2</sup> habité par une population de plus de 13 000 habitants. Couvrant la période « 2024 à début 2026 », l'ABC a consisté surtout à recueillir des informations sur la faune et la flore locales. Ainsi, en ayant documenté la diversité des espèces présentes sur notre territoire, l'environnement naturel peut être mieux compris, donc mieux protégé.

Après deux années d'inventaires intenses et de nombreuses animations, l'ABC s'est terminé en mars 2026. Le projet, mené par le Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux avec l'appui des élus des 8 communes concernées et de leurs habitants, a permis de collecter une grande quantité de données sur la faune et la flore locales qui dessinent une image précieuse de la biodiversité du territoire.

Une réunion publique de bilan a été organisée le 31 mars 2026 à Venasque pour présenter les résultats, partager les découvertes et échanger sur les perspectives pour la biodiversité.

Neuf événements naturalistes réunissant 163 participants ont eu lieu à Venasque.

Le podium est le suivant :

- 1) Plantes sauvages comestibles, animé par J-M. Pascal de Venasque ;
- 2) Fantômes de la nuit sur les rapaces nocturnes (chouettes et hiboux) ;
- 3) L'enquête hérissons.

L'école a été associée avec, pour les élèves, la « Découverte de la forêt avec ses différents sens » en lien avec le bicentenaire de Jean-Henri FABRE et, pour les enseignants, un webinaire de « Présentation de l'ABC et des Aires Terrestres Educatives ».

Quelques espèces de la faune ont été vues pour la première fois à Venasque :

**Le Ténébrion cornu *Cryphaeus cornutus***  
2<sup>ème</sup> station découverte à Venasque après sa découverte en 2024 pendant l'ABC, l'espèce n'étant connue par ailleurs en PACA que de 8 stations dont deux très anciennes



**Le Fourmillon panthère**  
A Venasque et Villes-sur-Auzon (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> donnée du Vaucluse)



**Le Lièvre d'Europe *Lepus europaeus***  
À St-Didier



**La Couleuvre vipérine *Natrix maura***  
Au Beaucet, St-Pierre et Venasque



**Le Grand rhinolophe**  
*Rhinolophus ferrumequinum*  
À Venasque et Mormoiron



**Le Petit murin**  
À Venasque et St-Pierre

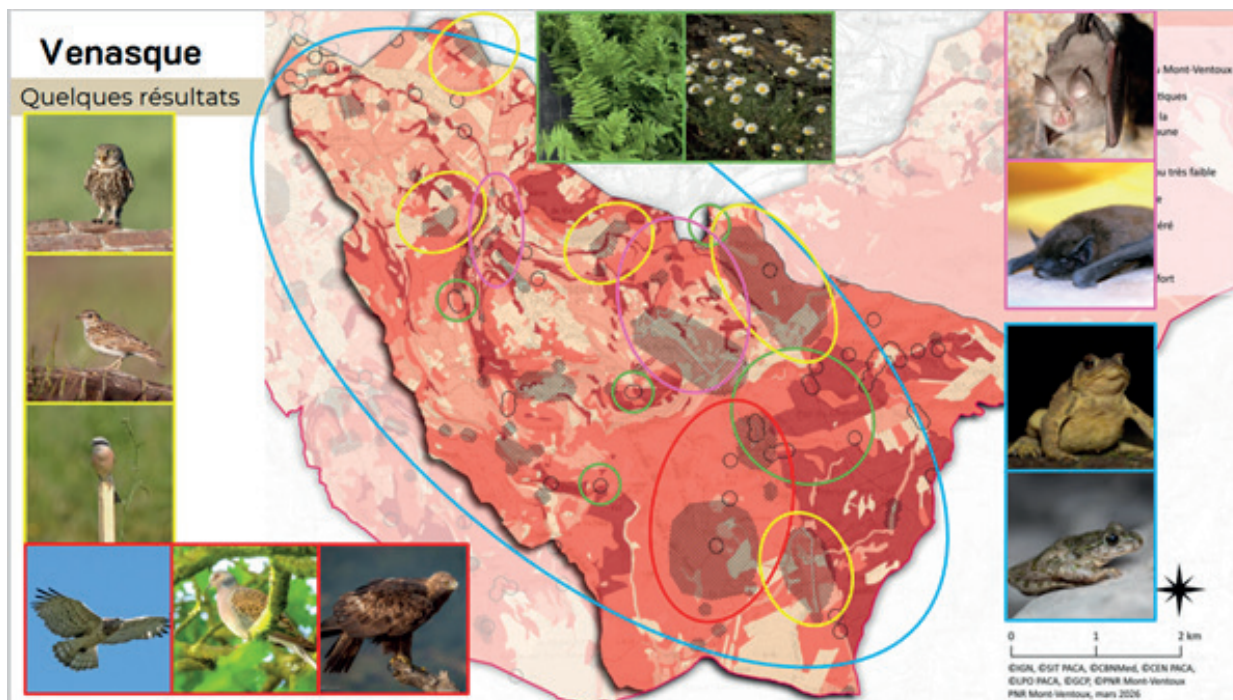


La majorité des observations ont été réalisées par les 5 organismes professionnels participants : le PNR, la LPO, le CBN (Conservatoire Botanique National), le GCP (Groupe des Chiroptères de Provence) et le Conservatoire des espaces naturels de PACA : 21653 inventaires pour les 8 communes. Les habitants n'ont pas démerité en réalisant 1191 observations durant les 2 années de l'ABC.

Grâce à l'ABC sur le territoire de Venasque, les données naturalistes « faune » ont augmenté de 30 % de 7213 à 9404 et pour la « flore » de 20 % de 7652 à 9174. Le nombre d'espèces connues a augmenté de 49 % de 514 à 766.

L'ABC a permis de réaliser les cartographies des habitats à intérêt communautaire (taillis de Laurus Nobilis, éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles, forêts à Quercus ilex et à Quercus rotundifolia, ...), celles des habitats naturels et les enjeux de biodiversité qui permettront de définir le plan d'actions de Venasque pour défendre la Biodiversité.

Exemple de recensement des zones à enjeu pour plusieurs espèces de faune et de flore :



Et pour approfondir, les documents à télécharger prochainement sur le site du PNR :

- le carnet de la Biodiversité des monts de Vaucluse
- le rapport communal ABC de Venasque.

**Restez attentifs, et continuez à observer la nature autour de vous !**

# ASSOCIATIONS

## La Mam

### Venasque en fête, Jazz en swing ! »

Le jazz, Venasque et la fête : une histoire qui s'écrit désormais dans la durée

Pour sa cinquième édition, Swing'in Venasque confirme son statut d'événement musical incontournable de l'été provençal. Après quatre années marquées par des soirées mémorables, des artistes d'exception et un public toujours plus fidèle, le festival franchit un nouveau cap. Deux soirées, deux lieux emblématiques, une atmosphère unique : Swing'in Venasque 2026 fera rayonner une nouvelle fois Venasque, le Comtat Venaissin et la musique de jazz au cœur de l'un des plus beaux villages de France.

Ce rendez-vous culturel, ancré en milieu rural, se distingue également par sa proximité et sa volonté d'être accessible à tous : une programmation mêlant concerts gratuits et soirées à tarifs maîtrisés, une proximité rare entre artistes et public, et l'ambition constante d'apporter une offre culturelle de qualité au sein d'un territoire préservé.

Plus qu'un festival, Swing'in Venasque est devenu un véritable moment de partage, d'ouverture et de convivialité, célébrant la musique vivante dans toute sa richesse.

### Un festival qui grandit et se réinvente

Cette édition anniversaire mettra l'accent sur l'expérience globale des festivaliers. Elle s'inscrit dans une programmation qui fait vivre le jazz tout au long de l'année. Ainsi, le 23 janvier 2026, le festival a proposé une soirée exceptionnelle avec la projection du concert de Rhoda Scott, grande figure internationale de l'orgue Hammond, permettant au public de découvrir ou redécouvrir l'univers puissant et généreux de cette artiste emblématique. Cette belle expérience sera renouvelée en juin pour permettre aux résidents du Quinsan d'en profiter à leur tour.

Dans le même esprit de rencontres musicales originales, le festival « off » proposera le 13 juillet 2026 la soirée « Jazz dans les vignes », organisée par le Domaine de la Croix des Pins et Maison Aréni à Mazan, avec le Quartet Michel Prats invitant Eric Luter, pour un moment privilégié associant jazz, patrimoine viticole et convivialité dans un cadre naturel exceptionnel.

Au cœur de l'été, le festival se déploiera dans le village de Venasque les 22 et 23 juillet. A 18h, la Place de la Planette vibrera au rythme de concerts offerts à tous par la MAM, dans une ambiance conviviale portée par les foodtrucks, la buvette et la douceur des fins d'après-midi d'été. À 21h, la Place du Baptistère accueillera les concerts « prestige », dans un cadre chargé d'histoire et d'émotion, offrant une acoustique incomparable.

Plus que jamais, Swing'in Venasque souhaite proposer un festival accessible, vivant et joyeux : une invitation à découvrir le jazz dans toutes ses couleurs.

5<sup>e</sup> anniversaire du festival de  
**SWING IN VENASQUE**  
22-23 JUILLET 2026  
Venasque  
Place du Baptistère

**NIREK MOKAR & HIS BOOGIE MESSENGERS**  
JEUDI 23/07 21H

**FRANC CONNECTION QUINTET**  
MERCREDI 22/07 21H

2 CONCERTS GRATUITS :  
le 22 juillet à 18h : Place de la Planette  
le 23 juillet à 18h : Maca

mam VAUCLUSE C&V VENTOUX-PROVENCE ici

## Une programmation 2026 pleine de surprises

Pour son 5e anniversaire, Swing'in Venasque dévoilera un plateau mêlant talents confirmés et formations régionales qui incarnent l'énergie du jazz.

Du swing irrésistible aux hommages élégants aux grandes figures du genre, cette édition offrira une diversité musicale à l'image du festival : généreuse, exigeante et résolument ouverte.

Le Mercredi 22 juillet 2026 à 18h, place de la Planette, le festival ouvrira officiellement cette 5e édition avec AJP Quintet Jazz. Né au sein de l'AJP – Atelier Jazz Pernois -, le Quintet de l'AJP incarne l'esprit de cette jeune école associative fondée en 2021 à Pernes-les-Fontaines : faire vivre le jazz, transmettre sa pratique et animer la scène culturelle du Vaucluse.

Le groupe revisite avec élégance les standards des années 30, 40 et 50, naviguant entre New Orleans, Swing, Blues, Bossa et influences caraïbes. L'AJP Quintet Jazz participe régulièrement à de nombreuses manifestations organisées dans le département du Vaucluse, comme le marché des producteurs, la Fête de la Fraîse, la Journée du Patrimoine, ou encore la Journée des Artisans.

Le Quintet réunit Josh Baldwin (batterie), Adrian Neher (basse), Arnaud de la Chanonie (guitare, chant), Alain Cheillett (accordéon) et Jean-Claude Carbonnier (sax baryton), cinq musiciens passionnés issus de l'atelier et portés par une même envie : partager un jazz vivant, accessible et chaleureux.



A 21h, place du Baptistère c'est Franc Connection Quintet qui s'appropriera la magnifique place du Baptistère. Depuis plus de 40 ans, Olivier Franc s'impose comme l'un des maîtres incontestés du saxophone soprano. Héritier direct de Sidney Bechet, dont il porte l'esprit et la virtuosité sur les scènes du monde entier, il a construit une carrière remarquable en revisitant les grandes pages du jazz traditionnel tout en offrant une lecture personnelle, élégante et vibrante de ce répertoire. Récompensé par plusieurs distinctions, dont le "Prix Sidney Bechet" de l'Académie du Jazz française, c'est sur le saxophone de ce dernier qu'Olivier Franc présente son programme 100% original, visant à réhabiliter le jazz classique comme étant une source de création plutôt que l'exploitation d'un répertoire du passé.

Sa maîtrise du saxophone soprano et son swing inimitable font de lui le plus grand héritier de Sidney Bechet.

Olivier Franc et son quintet se produisent régulièrement dans les festivals internationaux les plus prestigieux et ils collaborent régulièrement avec de grands solistes du jazz classique. Sa présence à Venasque incarne à la fois l'excellence, la transmission et la joie généreuse du swing.

Le jeudi 23 juillet à 18h Place de la Planette, le quintet Macadam Farmer ne va pas manquer d'y mettre le feu ! Déjanté et inventif, Macadam Farmer vous embarque dans un voyage musical entre Nouvelle-Orléans et grands espaces américains, avant de revisiter les standards de la pop avec des arrangements « sauce barbecue » totalement irrésistibles. ACDC, Bee Gees, U2, Cyndi Lauper, Queen, Prince, Simple Minds... autant d'icônes revisitées avec un parfum de bayou et les couleurs chaudes du Sud des États-Unis. Avec son line-up atypique — chant, guitare/harmonica, banjo/mandoline, sous-bassophone et batterie — le groupe distille une énergie contagieuse et un humour décapant. Surprises garanties, sourire au coin des lèvres assuré : Macadam Farmer transforme chaque concert en un pur moment de convivialité et de partage. Cinq musiciens complètement déjantés qui mijotent les plus grands tubes intemporels dans une savoureuse recette folk, rock et swing.

A 21h, place du Baptistère c'est Nirek Mokar & his Boogie Messengers qui occupera la scène de cette 5e édition de Swing'in Venasque avec du boogie woogie. Le boogie-woogie a beau fêter plus d'un siècle d'existence, il continue de séduire de nouveaux passionnés, musiciens comme public. À seulement 22 ans, Nirek Mokar s'impose comme une exception : véritable visage du renouveau, il perpétue avec une passion contagieuse la flamme de ce style irrésistible. Né et grandi dans le 17e arrondissement de Paris, il découvre tout jeune le boogie-woogie au Paris Boogie Speakeasy, où son père travaillait. Fasciné par les grands spécialistes qu'il y entend en 2007, il tombe définitivement amoureux du piano boogie — une révélation qui façonnera son parcours fulgurant. Aujourd'hui, entouré de ses Boogie Messengers, un groupe multigénérationnel rassemblant quelques-unes des meilleures références françaises du genre, Nirek Mokar fait vibrer les scènes. Leur énergie commune, explosive et généreuse, prouve que cette musique festive n'a rien perdu de sa force ni de son pouvoir irrésistible d'entraîner le public.

### Un festival accessible, ouvert et populaire

Fidèle à sa mission de diffusion culturelle, Swing'in Venasque proposera une nouvelle fois 50 % de concerts gratuits. Une volonté forte : permettre à tous — habitants, visiteurs, familles, passionnés ou simples curieux — de goûter à la magie du jazz en plein air, dans le cadre exceptionnel du village.

La place de la Planette, qui a conquis le public en 2025, continuera d'être le lieu de rassemblement festif où l'on écoute, on échange, on partage, où l'on profite des foodtrucks et de l'accueil chaleureux de l'équipe.

### En route vers une édition mémorable

Swing'in Venasque 2026 s'annonce une nouvelle fois comme un rendez-vous, riche de surprises, de rencontres et d'émotions musicales. Pour cette cinquième édition, le festival entend célébrer son histoire, son public, ses bénévoles, ses partenaires... et l'incroyable vitalité du jazz.

## Une édition anniversaire à ne pas manquer !

À l'occasion de son 5e anniversaire, Swing'in Venasque vous invite à vivre deux soirées d'exception dans le cadre unique de la Place du Baptistère.

Les billets sont disponibles sur [www.festijazzvenasque.com](http://www.festijazzvenasque.com), avec une volonté affirmée de conserver des tarifs accessibles, fidèles à l'esprit du festival :

-22 juillet : de 20€ (adhérents) à 25€ (non-adhérents)

-23 juillet : de 30€ (adhérents) à 35€ (non-adhérents)

L'expérience complète : optez pour le pass 2 concerts

35€ (adhérents)

50€ (non-adhérents)

Deux soirées, deux univers, une même promesse : vibrer au rythme du jazz dans un cadre d'exception.

-Pour cette édition anniversaire, la demande s'annonce particulièrement forte : les places étant limitées, il est vivement recommandé de réserver dès à présent.

## 5 ans de jazz, d'émotions et de rencontres

En cinq années seulement, Swing'in Venasque a su écrire une belle histoire musicale, rythmée par des moments d'exception et des rencontres artistiques inoubliables. Depuis sa création en 2021, le festival a accueilli des artistes de renom et des talents émergents, mêlant avec justesse scènes internationale, nationale et régionale.



## Gymnastique volontaire

Chaque mardi, à 10h30, hors vacances scolaires, les participantes de la gymnastique volontaire se retrouvent avec joie au stade ou à la salle romane, en cas de mauvais temps, autour d'Angélique, leur animatrice dynamique, souriante et très professionnelle.

Dérouillage, gym tonique, gym cardio, pilates, gainage, étirement, nous pratiquons, tour à tour des styles de gym très diversifiés afin de tonifier notre corps, ce qui contribue, bien sûr à développer notre bien-être physique et même psychologique comme le propose la Fédération nationale de gym volontaire.

Le tout dans une ambiance vraiment conviviale, souvent sous le beau soleil de notre cher Venasque.

Notre association réunit 31 membres sur deux villages : une vingtaine à la Roque et 11 à Venasque.

Deux fois par an, le groupe de Venasque rencontre celui de la Roque sur Pernes, pour une marche et un repas partagé. Moment fort de détente sportive dans la bonne humeur et la joie de vivre l'intercommunalité à travers le sport. Au fil des rencontres, nous créons des liens et développons des amitiés pérennes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour un moment de sport-santé adapté aux besoins de chacun.

Contact : [gvlaroque@gmail.com](mailto:gvlaroque@gmail.com) et 06 75 30 25 54



## Pour contacter les Amis de Venasque

**Secrétaire :** Claudine MARTIN, 2782, route du Beucet, Mas Le Redon, 84210 Venasque. Tél. 06.28.59.05.75 martinclaudine936@neuf.fr (une boîte aux lettres est à la disposition de notre association dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer votre courrier).

**Trésorière :** Françoise JAUSOIN, 52, traverse du Clapier, 84210 Saint-Didier. Tél. 04.90.66.16.77. lesamisdevenasque84@gmail.com. Pour acquitter sa cotisation, paiement par chèque de préférence, libellé : "Les Amis de Venasque". Par personne 15 €, par couple 30 €.

**Page facebook :** <https://www.facebook.com/amisdevenasque.amisdevenasque>

## Belote

Les rencontres ont lieu un vendredi sur deux, à 20 h 30, à la bibliothèque municipale.

Les adhérents qui souhaitent y participer recevront le meilleur accueil aux séances ci-dessous :

- vendredi 5 juin (à la mêlée),
- vendredi 19 juin (par équipes formées).

Contact : Francis FAVIER - Tél. 04.90.66.07.82

## Atelier des loisirs créatifs

Nous allons vers une version plus actuelle des activités; mais nous gardons la possibilité, pour les personnes qui le désirent, de travailler le patchwork, le boutis, l'appliqué, etc... Nous abordons la version plus dans l'air du temps : coudre pour une maison zéro déchet. Exemples : fabriquer des sacs et accessoires avec du tissu de récupération, couture facile et éco-responsable, sacs à vrac, filets pour légumes et fruits, pochons, corbeilles, lunchbag isotherme, des petites choses pour la salle de bains, une multitude d'accessoires utiles pour la maison, la déco pour la maison avec des nouvelles méthodes : sachiko (broderie japonaise), piqué libre machine (quilting plus moderne que le quilting à la main). Art textile : c'est donner libre cours à votre propre création. Atelier de déco de Noël pour soi ou pour le marché de Noël.

Je souhaite apporter un dynamisme nouveau de partage d'idées, de création et de travail en commun au sein de l'atelier. Les séances sont programmées le mercredi, de 14 à 17 heures, dans la salle romane. Il reste quelques places.

Contact : Sylviane GARCIA - Tél. 06.20.75.17.0

## Bridge

Les rencontres ont lieu chaque lundi, de 15 à 18 h 30, à la bibliothèque municipale.

Gilles lance un appel pour le recrutement de nouveaux membres. Les futurs candidats, qu'ils soient joueurs confirmés ou débutants, seront les bienvenus. Ces derniers bénéficieront de conseils pour leur initiation ou leur perfectionnement.

Contact : Gilles DERRIER - Tél. 04.32.80.99.27

## Pétanque

Les séances de boules ont lieu chaque mercredi à 14 heures, place des Tours. Celles et ceux, débutants ou non, souhaitant intégrer le groupe seront accueillis dans une ambiance des plus cordiales.

S'il pleut le mercredi, les rencontres seront reportées au lendemain jeudi, même heure, même lieu.

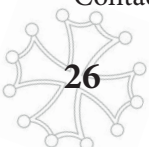
Contact : Daniel ROLLAND - Tél. 04.90.66.04.71

## Tarot

Voilà ouvertes à tous, les veillées tarot, elles ont lieu un mercredi sur deux, à 20 h 30, à la bibliothèque municipale, selon le calendrier suivant :

- les mercredis 10 et 24 juin.

Contact : Michel JAUSOIN - Tél. 04.90.66.16.77



## Scrabble et jeux de société

Si vous êtes intéressés par ces jeux, fortifiant les neurones, venez nous rejoindre à nos rendez-vous fixés les jeudis à 17 heures, dans la bibliothèque municipale.

Contact : Mireille ORTHOLAN - Tél. 04.90.66.08.47

## Retour sur le loto 2026 : un joli succès grâce à vous !

Après une suspension (obligatoire) du loto en 2025, un sentiment de soulagement a été ressenti par le comité organisateur en constatant la belle affluence lors de la reprise de l'édition 2026 au mois de janvier. Les adhérents, accompagnés de leurs amis et famille, ont répondu nombreux à notre invitation. Nous ne pouvions pas espérer meilleur encouragement à poursuivre l'organisation de ce rendez-vous annuel. Nos donateurs, dont nous donnons la liste ci-dessous, ont parfaitement joué le jeu en apportant leur généreuse contribution. Leur aide cordiale est une des clés du succès de cette rencontre. Nous tenons ici à les remercier sincèrement et vous invitons à privilégier vos achats chez eux.

à Venasque : Atelier de Séréna, famille Bézert, boulangerie Lumija, famille Cartoux, Tapisserie Drouin, épicerie Originale, famille Favier, boutique Le Store, institut Emma Philippe, boutique Parenthèse, restaurant Les Remparts, boutique Corinne Riéra.

à Saint-Didier : Boucherie Gourmande, Boulangerie du Cours, Café de Paris, cave Clauvalis, confiserie Clavel, boutique Handmade With Love, institut Iris, fleuriste Les Pieds dans l'Herbe, nougaterie Silvain, Pharmacie, épicerie Piquet, pizzeria Le Repaire, restaurant Régalia, restaurant Le Siècle, restaurant Côté Cours, épicerie Spar.

à Pernes les Fontaines : Librairie Bulles et Lignes.

## La musique fait la fête à Venasque

Nous vous invitons à une balade musicale le samedi 20 juin, à 18 h 30. Un parcours guidé, au rythme des places et placettes du village pour toute la musique.

Cette balade commencera par un concert de musique provençale (Les Cardalinetto et les Amis du Comtat) pour finir par un concert Pop-Rock (hommage à Louise Attaque), en passant par un instant Jazz avec le saxo de Guy Martichon.

Tout au long de ce parcours, vous trouverez des points pour vous désaltérer, découvrir des produits locaux et vous restaurer en profitant des terrasses au cœur du village.

Nous essaierons de vous donner aussi la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de tester vos talents de batteur ou guitariste, sous le titre "Faites de la musique".

Une fête que l'on espère rassembleuse de tous les styles de musique, joyeuse, à partager sans modération en famille et entre amis pour vivre un moment inoubliable.



# La Sauvegarde de l'Église



**CONCERT · VENASQUE**  
Quatuor vocal Marenzio

**Musique de la Renaissance**  
Dowland · Janequin · Marenzio · Lassus · Purcell

**Samedi 4 juillet 2026**  
**20 H 30**

**Église Notre-Dame**

**Organisé par l'Association de la Sauvegarde de l'Église**

Entrée 15 € · Gratuit (- 12 ans)

VILLES & PAYS JART 8  
Pays de la Vallée  
C. Ve  
Villes & Pays

Après leur brillant concert en l'Église St Merry à Paris, nous aurons le plaisir d'accueillir le Quatuor vocal Marenzio pour nous interpréter quelques pièces du riche répertoire musical de la Renaissance **le Samedi 4 juillet à 20 h 30** dans l'Église Notre-Dame de Venasque.

De retour à Venasque le quatuor à cordes Girard, constitué des membres d'une même fratrie, sous le programme " La beauté sauvera le monde " nous interprétera de HAYDN le quatuor op 76 n°5 , et de CHOSTAKOVITCH le quatuor n°8.

Concert donné le  
**Lundi 03 août à 20 h 30**  
dans l'Église de Venasque.



# Le Foyer Laïque



## Un trimestre riche en événements

Durant ces trois derniers mois, les membres du Foyer Laïque ainsi que les bénévoles n'ont pas chômé. Trois événements majeurs ont rythmé ce début d'année, illustrant une fois de plus le dynamisme de la vie associative venasquaise.

### Le trail du dimanche 8 mars 2026

Moment fort de notre calendrier, le trail a une nouvelle fois mobilisé une organisation importante et de nombreux bénévoles. Sous un beau soleil et avec des conditions idéales pour l'effort, près de 750 coureurs et marcheurs ont participé, répartis entre l'épreuve de marche et les trois parcours de trail (10, 20 et 30 km).

Cette édition marquait une première avec la mise en place du chronométrage. Aucun incident majeur n'est à signaler, l'équipe de secours n'ayant pas eu à intervenir. Malgré un léger couac au départ de la marche, l'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et positive.

Un questionnaire de satisfaction a été transmis aux participants ; leurs retours, ainsi que ceux des bénévoles, nous permettront de préparer une édition 2027 encore plus aboutie.

Nous adressons un immense merci à tous les bénévoles, partenaires, sponsors et donateurs, sans qui cet événement ne serait pas possible. Mention spéciale aux animateurs des ravitaillements et à la célèbre « licorne Barbaste » qui, pour l'un de ses derniers événements au sein du bureau, a su apporter une touche de fantaisie inimitable.



### Le carnaval du dimanche 22 mars

Malgré une météo capricieuse, le carnaval a su maintenir toute sa magie. Animé par un duo clown et clownette, respectivement équipés de leur lunomobile musicale et d'un mini vélo, l'événement s'est finalement tenu dans une salle Romane comble.

Privés du soleil, petits et grands ont néanmoins illuminé cette journée par leur énergie et leur bonne humeur. Le bar à paillettes a rencontré un franc succès, et nous remercions chaleureusement la pirate maquilleuse, fidèle au poste, ainsi que tous les bénévoles mobilisés.



### La chasse aux œufs du dimanche 5 avril

Organisée en collaboration avec le comité des fêtes, la traditionnelle chasse aux œufs a une nouvelle fois enchanté les enfants de l'école. Grâce au soutien de la mairie, que nous remercions pour sa réactivité et le prêt de matériel, les jeunes participants ont pu partir à la recherche des nombreux trésors chocolatés déposés par cloches, lapins et poules.

La perspicacité des enfants de Venasque s'est révélée redoutable... mais qui sait ? Peut-être reste-t-il encore quelques œufs cachés, attendant d'être découverts !

### À venir

Le Foyer Laïque vous donne rendez-vous pour les prochains temps forts :

La fête de la cerise, le 7 juin

La fête de l'école, le 26 juin

Concert Rock le 24 juillet

Vide grenier le 13 septembre

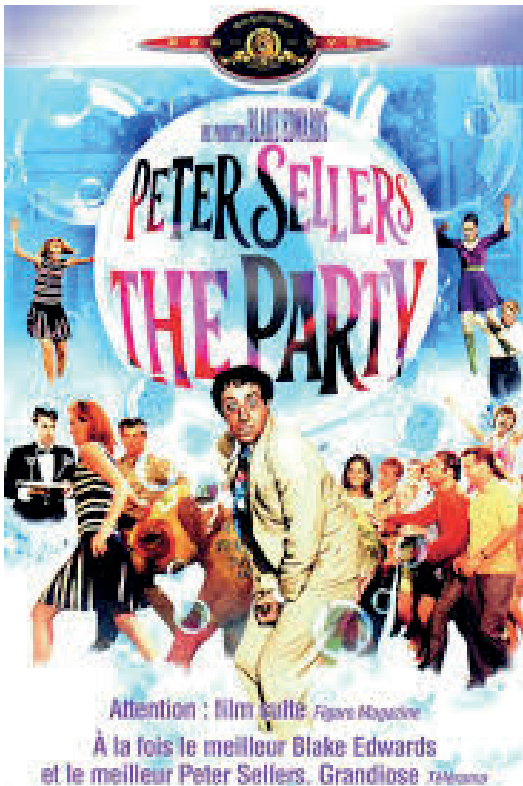
D'autres événements sont actuellement en préparation : nous aurons le plaisir de vous en informer très prochainement. Encore un grand merci à tous celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à faire vivre ces moments de partage et de convivialité.

# Le Comité des Fêtes

Chers amis, chers membres,  
J'ai le plaisir de vous annoncer le programme des festivités de l'été 2026.

## Les Apéritifs Musicaux du samedi Place de la Fontaine, à 19h30 :

- 11 juillet : notre grand Michel Bira
- 18 juillet : DJ set, Franck Dorat aux platines
- 25 juillet : Pascal Hoyer, duo guitares
- 8 août : Lyps Way, duo live



## CinéVenasque, place du Baptistère le dimanche 2 août.

À partir de 19h : food truck, apéritif en musique, tours de magie avec Mr Eddy et concert du groupe LE QUINTET DE PIOCHE.

À 22h : projection en VOST du film mythique THE PARTY, de Blake Edwards, avec Peter Sellers.

## La fête votive du 15 août–Place des Tours

### Vendredi 14 août

L'apéritif de la mairie sera proposé à 12h afin de débiter nos festivités. Venez nombreux  
À partir de 20h, nous aurons le plaisir de vous accueillir à notre repas champêtre autour d'une délicieuse soupe au pistou ! Concert hommage à Aretha Franklin avec le groupe LADY SOUL PROJECT suivi du DJ-set Madame DITHA.

### Samedi 15 août

À partir de 19h Apéritif musical, venez déguster les pizzas de Denis Job, champion du monde des pizzaiolos à Naples en 2018, concert avec le groupe ACOU'SUR, de la pop-folk réjouissante !

À 23h : DJ-set avec Pascal @PECK... préparez-vous !

### Dimanche 16 août

Vide-grenier dans les rues du village de 9h à 13h

Jeux pour enfants à 10h, place des Tours



Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.



Sans oublier les concours de belote et de pétanque, ainsi que nos amis les forains les 14 et 15 août.

Chaque soir, une projection de cinéma muet de Buster Keaton et Walt Disney sera proposée dans le nouvel espace de la Placette, pour les petits et les grands.

N'oubliez pas vos réservations pour le repas champêtre (menu à 29 €, entrée, plat, dessert, boissons et vin inclus) ainsi que pour le vide-grenier (15 € la place).

Merci d'écrire à partir du 1er juillet: [comitedesfetesdevenasque@gmail.com](mailto:comitedesfetesdevenasque@gmail.com)

Pensez également à notre Instagram : [comite\\_des\\_fetes\\_de\\_venasque](https://www.instagram.com/comite_des_fetes_de_venasque)

Un grand merci aux bénévoles du comité, toujours présents !

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos événements et nous vous souhaitons un très bel été dans notre magique village de Venasque.

Thomas Dufour  
Président du CFV



La mairie de Venasque vous invite à l'apéritif d'ouverture de la fête votive  
le VENDREDI 14 AOÛT À 12H, place de la Planette





## Compte rendu de la réunion du Conseil municipal Séance du 22 janvier 2026

Il est approuvé le procès-verbal du 9 décembre 2025.  
Madame Cécile LEROY est nommée secrétaire de séance.

### 1. Liste des décisions prises par Madame la Maire depuis la dernière séance du Conseil municipal

**Décision n° 20/2025** : Décision du Maire relative au marché MAPA pour le marché assurance dommages aux biens de la Commune avec SMACL Assurances SA

**Décision n° 21/2025** : Décision du Maire relative au marché MAPA pour le marché assurance responsabilité civile générale de la Commune avec la SARL Valeur'assur

**Décision n° 22/2025** : Décision du Maire relative au marché MAPA pour le marché assurance flotte automobile de la Commune avec la SMACL

### 2. Droits de Prémption urbain

**Dossier 16/2025** : Le Conseil municipal **DÉCIDE DE RENONCER** à l'exercice du droit de préemption sur la propriété sise à Venasque (84210) 325 route de l'Appié, cadastrée B 968 et B 970 d'une superficie totale de 2912 m<sup>2</sup>.

### 3. Rétrocession à la commune de Venasque de la voirie du lotissement « la Cerisaie » qui agrandit le chemin des Aires

Le Conseil municipal après en avoir délibéré **DÉCIDE D'ACCEPTER** la rétrocession de la voirie appartenant à Monsieur Nicolas Maulvault, lotissement la cerisaie, sise chemin des aires destinée à être intégrée dans la voirie communale selon acte notarié, **DE PRÉCISER** que la rétrocession concerne la voirie du lotissement qui élargit le chemin des aires, **DE PRÉCISER** que la rétrocession se fera à l'euro symbolique, **DE PRÉCISER** que la parcelle concernée par la rétrocession cadastrée F 1319 d'une superficie de 221 m<sup>2</sup> appartient à Monsieur Nicolas Maulvault, **DE DONNER** pouvoir à Madame la Maire pour signer tous les documents afférents à la rétrocession de la parcelle F 1319 d'une superficie de 221 m<sup>2</sup> dont les actes notariés, **D'AUTORISER** Madame la Maire à engager toutes les démarches nécessaires visant à l'inscription de cette voirie dans le tableau de la voirie communale, **D'AUTORISER** Madame la Maire à porter au budget primitif 2026, les crédits nécessaires pour régler les frais notariés relatifs au dossier.

## Compte rendu de la réunion du Conseil municipal Séance du 16 février 2026

Il est approuvé le procès-verbal du 22 janvier 2026.  
Madame Cécile Leroy est nommée secrétaire de séance.

**1. Liste des décisions prises par Madame la Maire depuis la dernière séance du Conseil municipal : pas de décision**

**2. Droits de Prémption urbain : pas de dossier**



### 3. Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles sur le fondement de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, **DÉCIDE D'AUTORISER** Madame la Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles, **DE CHARGER** Madame la Maire de déterminer la qualification requise pour postuler au recrutement et le montant de la rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, la qualification minimum exigée pour leur recrutement, leur expérience professionnelle et la qualification qu'ils détiennent, **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget principal, **D'AUTORISER** Madame la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 4. Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois permanents : Article L. 332-8 6° du code général de la fonction publique : adjoints techniques pour l'école et ATSEM

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE D'OUVRIR** 3 postes d'adjoints techniques à 8h/35 pour la surveillance dans la cour pendant la pause méridienne à l'école, 1 poste d'adjoint technique à 27h/35 pour les fonctions de cantinière à l'école, 1 poste d'adjoint technique à 29h/35 pour les fonctions d'aide cantinière à l'école, **D'ADOPTER** la proposition de madame la Maire, **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés.

### 5. Tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE DE MODIFIER** le tableau des effectifs de la collectivité, **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

## Compte rendu de la réunion du Conseil municipal Séance du 20 mars 2026

Madame Cécile LEROY est nommée secrétaire de séance.

### 1. Délibération d'installation des Conseillers municipaux

Madame la Maire demande à la personne la plus âgée de l'assistance de prendre la présidence. Madame Catherine PLANCHOT, l'aînée des membres présents du Conseil municipal, prend la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT) et a fait l'appel. Elle dénombre 15 conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article 2121-17 du CGCT est remplie.

Sont présents :

Madame Dominique PLANCHER, Monsieur Thierry de CABISSOLE, Madame Sylvie BRES, Monsieur Bruno RUEL, Madame Cécile LEROY, Monsieur Bruno CARON de FROMENTEL, Madame Catherine PLANCHOT, Monsieur Philippe PASDELOU, Madame Catherine RICARD, Monsieur Charles PREVOST, Madame Cécile BRUYERE, Monsieur Guillaume DUMONT, Madame Eлоdie BARBASTE, Monsieur François MONTELEONE, Madame Jeanne-Marie PASCAL

Madame la Présidente **DÉCLARE** les membres du Conseil municipal installés dans leurs fonctions.

### 2. Délibération de l'élection du Maire

Madame la Présidente invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil municipal désigne deux assesseurs : Monsieur Bruno RUEL, Monsieur Guillaume DUMONT

Madame la Présidente a laissé 10 minutes aux Conseillers pour déclarer leur candidature et pour déposer leur bulletin de vote au bureau.

Madame Dominique PLANCHER se déclare candidate à la fonction de Maire. Le Conseil municipal procède au vote à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15                      Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix obtenues par la candidate Madame Dominique Plancher : 15

**Madame Dominique PLANCHER est proclamée Maire et immédiatement installée dans ses fonctions.**

### 3. Délibération déterminant le nombre d'adjoints

Sous la présidence de Madame Dominique PLANCHER, élue maire, le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le Conseil municipal, après avoir voté, **DÉCIDE DE FIXER** à quatre (4) le nombre d'adjoints au maire de la commune.

### 4. Délibération de l'élection des adjoints

Madame Dominique Plancher, élue Maire, invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal.



Monsieur Thierry de CABISSOLE présente une liste composée de Monsieur Thierry de CABISSOLE, Madame Sylvie BRES, Monsieur Bruno RUEL et Madame Cécile LEROY.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombres de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix obtenues par la liste présentée par Monsieur Thierry de CABISSOLE : 15

**Monsieur Thierry de CABISSOLE, Madame Sylvie BRES, Monsieur Bruno RUEL et Madame Cécile LEROY sont proclamés adjoints et immédiatement installés.**

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tel qu'il figure sur la feuille de proclamation à savoir : 1er adjoint Monsieur Thierry de CABISSOLE, 2ème adjointe : Madame Sylvie BRES, 3ème adjoint : Monsieur Bruno RUEL, 4ème adjointe : Madame Cécile LEROY

## **5. Lecture et remise de la Charte de l'Élu**

Conformément à l'article L2121-7, il est donné lecture de la charte de l'élu local.

Madame la Maire remet aux conseillers municipaux la charte de l'élu, le livret du statut de l'élu local et le livret « Votre commune : comprendre son rôle et son fonctionnement ».

Le Conseil municipal **PREND ACTE**, sans vote, de ces décisions.

## **6. Délibération instaurant les indemnités de fonction du Maire et des adjoints**

L'enveloppe globale s'élève à 141.22 % (indemnité du maire + total des indemnités des adjoints ayant délégation).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE DE FIXER** les taux des indemnités du Maire à 55.7 % de l'indice brut terminal et à 21.38 % de l'indice brut terminal pour chacun des 4 adjoints, **DE PRÉCISER** que les indemnités des adjoints seront versées en fonction des arrêtés de délégations du Maire, **D'INSCRIRE** le montant dans le budget principal de la commune.

## **7. Délibération portant approbation du procès-verbal du précédent Conseil municipal**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, **DÉCIDE DE VALIDER** le procès-verbal du Conseil municipal du 16 février 2026.

## **8. Liste des décisions prises par Madame la Maire depuis la dernière séance du Conseil municipal**

**Décision n° 01-2026** : Décision du Maire relative à la signature de l'avenant 1 avec SRMV pour la placette des Tours – Lot 1.

**Décision n° 02-2026** : Décision du Maire relative à la signature de l'avenant 1 avec SRMV pour la placette des Tours – Lot 2.

## **9. Droits de Prémption urbain : pas de dossier**

## **10. Délibération fixant le nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, **DÉCIDE DE FIXER** à huit (8) le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil municipal (4) et l'autre moitié (4) par la maire, **DE DÉTERMINER** à quatre (4) membres, les élus issus du Conseil municipal.

## **11. Délibération de l'élection des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Il est rappelé que les membres élus du Conseil d'administration du CCAS sont élus au scrutin secret de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est rappelé que le CCAS est présidé de droit par le Maire qui ne peut être élu sur une liste. Le Conseil municipal procède à l'élection des représentants au conseil d'administration du CCAS. Une liste de candidates conduite par Madame BRES est présentée par les conseillers municipaux : Madame Sylvie BRES, Madame Catherine PLANCHOT, Madame Cécile BRUYÈRE, Madame Catherine RICARD

Résultats du scrutin:

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombres de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix obtenues par la liste : 15

Les candidates de la liste conduite par Madame Sylvie BRES sont proclamés membres du CCAS et immédiatement installées dans leurs fonctions.

## **12. Délibération de demande de subvention auprès de la DRAC pour travaux d'urgence sur les Tours médiévales**

Délibération reportée



# Municipalité

## Santé

DENTISTE DE GARDE  
Numéro unique  
Tel : 04.90.31.43.43

PHARMACIE DE GARDE  
Tel : 04.90.31.43.43

## Services

SUEZ EAU  
Service client : 09.77.40.84.84  
Urgence : 09.77.40.11.36

### MAIRIE ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

88 Grand Rue

Tel. : 04.90.66.02.93

Fax. : 01.90.66.60.46

Courriel :

[mairie@mairievenasque.fr](mailto:mairie@mairievenasque.fr)

Jours et heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 8h à 12h

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

8 impasse du Couchant

Tel. : 04.90.30.23.69

### ÉCOLE PRIMAIRE

81 route de l'Appié

Tel. : 04.90.66.07.94

### BAPTISTÈRE

place du Presbytère

Tel. : 04.90.66.02.93

Horaires d'ouverture :

tous les jours

9h-18h

ENTRÉE LIBRE

### PAROISSE

Tel. : 04.90.66.01.32

Tel. : 06.49.74.23.35

### OFFICE DE TOURISME

61 Grand Rue

Tel. : 09.67.50.11.66

Fermé tous les jours fériés

## Urgences

### POMPIERS

Tel.18 ou 112 d'un portable

### GENDARMERIE NATIONALE

Tel. 17 ou 04.90.66.44.44

### SAMU

Tel.15 ou 112 d'un portable

## COLLECTES DES DECHETS

### COLLECTE QUARTIER DES GARRIGUES

Mercredi : ordures ménagères

Lundi : tri selectif

### CAISSE À VÉGÉTAUX

3ème jeudi du mois à la station  
d'épuration, route de Carpentras

### OUVERTURE DE LA MINI DECHETTERIE

Tel : 04.90.34.53.83

les mardis, vendredis, samedis  
matin de 8h30 à 12h30

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Tous les vendredis matin

Inscription en mairie : 04.90.66.02.93

(3 objets par foyer de maximum 50 kg à  
sortir la veille au soir)

## PERMANENCES

### DÉPUTÉ DE VAUCLUSE, 3<sup>e</sup> circonscription

M. Hervé de Lépinau

- 152 Boulevard Gilloux et Raymond  
84200 Carpentras
- Assemblée nationale, 126 Rue de  
l'Université, 75355 Paris 07 SP

### CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

- M. Max Raspail,  
sur rendez-vous au 04.90.16.10.87  
par mail : [max.raspail@vaucluse.fr](mailto:max.raspail@vaucluse.fr)
- Mme Myriam Silem,  
sur rendez-vous au 04.90.16.10.87  
mail : [myriam.silem@vaucluse.fr](mailto:myriam.silem@vaucluse.fr)

### ARCHITECTE CONSEIL (CAUE)

Se renseigner auprès de la mairie pour les  
rendez-vous



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX-COMTAT VENAISSIN  
Accueil : 04.90.67.10.13



PARC NATUREL RÉGIONAL DU MONT VENTOUX  
Accueil : 04.90.63.22.74

# *Lou Libretoun*

Bulletin d'information gratuit  
numéro 2-2026

Mairie - 88 Grand'Rue 84210 Venasque  
Tél : 04.90.66.02.93  
Courriel : [mairie@mairievenasque.fr](mailto:mairie@mairievenasque.fr)

Directrice de publication :  
Dominique Plancher

Création et mise en page :  
Alexandra Capois Thomas

Impression: de Rudder

Tirage : 875 exemplaires  
Dépôts Archives départementales

## Comité de rédaction

*Dominique Plancher  
Thierry de Cabissole  
Sylvie Brès  
Cécile Leroy  
Philippe Pasdelou  
Catherine Planchot*

